



HAL
open science

Champ(s) de formation Biologie, Santé, Sport

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un champ formations. Champ(s) de formation Biologie, Santé, Sport. 2017, Université Nice Sophia Antipolis. hceres-02026689

HAL Id: hceres-02026689

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02026689v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



Rapport

Champ de formations Biologie, santé, sport

Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 06/07/2017

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des
formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

Au nom du comité d'experts,²

Kathrin Gieseler, présidente

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Rapport réalisé en 2016-2017 sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Présentation du champ

Le champ de formations *Biologie, santé, sport* (BSS) est l'un des six champs proposés par l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS). Il accueille près de 5 000 étudiants. Il regroupe 13 formations dont deux licences générales (*Sciences de la vie, SV ; Sciences et techniques des activités physiques et sportives, STAPS*), deux licences professionnelles (LP) (Biotechnologies, spécialité *Génie biologique, microscopie et qualité, GBMQ ; Intervention sociale, spécialité Cadres intermédiaires des établissements sanitaires et sociaux, CIESS*), trois mentions de master (*Sciences de la vie et de la santé, SVS ; Ingénierie pour les systèmes de santé et l'autonomie, I2SA ; STAPS*), trois formations générales et trois formations approfondies en santé (Sciences médicales, odontologiques et maïeutiques).

En plus de ces formations, une LP *Santé, vieillissement et activités physiques adaptées* dépendant de l'Unité de formation et de recherche (UFR) STAPS a été récemment habilitée et va ouvrir à partir de septembre 2017. Cette nouvelle formation ne fait donc pas l'objet d'une évaluation. A part le master STAPS, proposé en cohabilitation avec plusieurs universités de la région PACA (Aix-Marseille Université, Université du Sud-Toulon-Var, Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse et Université Nice Sophia-Antipolis) et de la région Languedoc-Roussillon (Université de Montpellier I), toutes ces formations sont portées uniquement par l'UNS et font intervenir cinq composantes : l'UFR de Sciences (Département des Sciences de la Vie), l'UFR de Médecine, l'UFR d'Odontologie, l'UFR des Sciences du Sport (STAPS) et l'Institut universitaire de technologie (IUT) (Département *Carrières sociales*).

Le champ BSS est partie prenante de l'Idex (Initiatives d'excellence) JEDI (Joint, Excellent and Dynamic Initiative). Ce champ est adossé à une thématique de recherche transdisciplinaire développée dans le cadre de cet Idex et au centre de référence « Santé, bien-être et vieillissement » à l'échelle de la Communauté d'universités et d'établissements (ComUE) Université Côte d'Azur (UCA). Les formations scientifiques proposées dans le champ BSS s'appuient sur un réseau de 15 laboratoires de recherche dans le domaine Biologie, médecine, santé, le domaine Sciences de l'homme et des humanités, et le domaine Sciences agronomiques et écologiques. Ces laboratoires comptent environ 500 chercheurs et enseignants-chercheurs (dont 280 titulaires d'une habilitation à diriger des recherches, HDR). De plus, le champ BSS est adossé à trois écoles doctorales (Sciences de la vie et de la santé (SVS), ED85 ; Sciences fondamentales et appliquées (SFA), ED364 ; Sciences du mouvement humain (SMH) ; ED 463). Les formations en sciences médicales, maïeutiques et odontologiques entretiennent des liens avec les Instituts de santé de la région, notamment avec des centres et fédérations hospitalo-universitaires et des structures médicales privées. Les formations en STAPS s'appuient sur des structures médicales publiques et privées, de nombreuses associations, clubs et fédérations sportifs. Les formations professionnalisantes bénéficient également d'un tissu industriel performant au niveau régional. Enfin, le département *Carrières sociales* de l'IUT entretient des liens avec des associations du secteur social et médico-social et des structures médicalisées.

Synthèse de l'évaluation des formations du champ

- Objectifs des formations

Les objectifs scientifiques et professionnels des formations du champ BSS sont clairement définis et en bonne adéquation avec l'environnement scientifique (notamment les formations de niveau master à finalité recherche), ou avec les besoins de professionnels dans les différentes entreprises et structures du secteur, comme le montrent entre autres les résultats de l'analyse du devenir des diplômés. Les trois spécialités à finalité recherche du master SV et les deux licences générales (STAPS, SV) visent majoritairement la poursuite d'études dans le domaine concerné avec - pour les deux licences - des passerelles possibles vers des formations à l'enseignement (concours de l'Ecole supérieure du professorat et de l'éducation, ESPE). Une grande partie des formations du champ vise une insertion professionnelle directe. C'est le cas des deux licences professionnelles qui accueillent, en plus de la formation initiale, jusqu'à la moitié de ses étudiants en formation par alternance, montrant ainsi la bonne adéquation de ces formations avec leur environnement socio-

économique. De plus, les quatre spécialités du master I2SA et la spécialité *Imagerie et systèmes appliqués en biologie* (PRO-ISAB) du master SVS ont également une finalité professionnelle.

A cela s'ajoutent les formations du secteur Santé qui visent toutes la poursuite d'études jusqu'à l'obtention du diplôme de formation approfondie qui ouvre l'accès à des professions réglementées.

- Organisations des formations

L'organisation des formations varie en fonction de leur finalité et de leur niveau.

Les formations en santé comprennent une Première année commune aux études de santé (PACES), à l'issue de laquelle est organisé par concours l'accès à trois Diplômes de formation générale (DFG) qui confèrent le grade de licence : DFG *en Sciences médicales* (DFGSM) ; DFG *en Sciences odontologiques* (DFGSO) ; DFG *en Sciences maïeutiques* (DFGSMa). A chacun des trois DFG correspond un Diplôme de formation approfondie (DFA) valant grade de master : DFA *en Sciences médicales* (DFASM) ; DFA *en Sciences odontologiques* (DFASO) ; DFA *en Sciences maïeutiques* (DFASMa). Les trois DFA ouvrant l'accès à des professions réglementées, sont soumis à un cadrage national par arrêté ministériel concernant leurs programmes et l'organisation des enseignements. Les formations en santé ne mutualisent pratiquement aucun enseignement avec d'autres formations du champ.

Les deux licences générales comportent chacune quatre parcours et permettent grâce à la présence d'enseignements en tronc commun en L1 et L2 (première et deuxième année de licence) une spécialisation progressive des étudiants et le passage éventuel d'un parcours à l'autre.

De même, les deux mentions de master portées par l'UNS dans le champ BSS comportent chacune quatre spécialités (dont certaines subdivisées en plusieurs parcours) entre lesquelles des enseignements sont mutualisés. Des passerelles entre spécialités sont d'ailleurs possibles pour le master SVS. Si ces passerelles existent dans le master I2SA, elles sont insuffisamment décrites dans le dossier.

Enfin, les deux licences professionnelles dispensent une formation spécialisée qui se déroule sur une seule année (L3). Elles sont ouvertes à la formation initiale classique et par alternance. L'organisation des enseignements varie cependant entre ces deux formations : pour la LP GBMQ, les enseignements disciplinaires et transversaux sont majoritairement dispensés en semestre 5 et le semestre 6 est essentiellement consacré au stage en entreprise et aux projets tuteurés. Par contre, les étudiants en alternance suivent des enseignements théoriques sur les deux semestres. Pour la LP CIESS, les enseignements théoriques (disciplinaires et transversaux) sont dispensés au cours des deux semestres, chaque fin de semaine, en parallèle du stage et des projets tuteurés. Cette organisation originale permet de faire coexister théorie et pratique tout au long de l'année et de réunir les étudiants en formation initiale et en alternance, mais elle nécessite aussi des déplacements hebdomadaires des étudiants.

- Positionnement des formations dans leur environnement

Le champ BSS associe des formations dans le domaine de la biologie, de la santé et des STAPS et est ainsi en très bonne adéquation avec l'axe transdisciplinaire « Santé, bien-être et vieillissement » développé dans le cadre de l'Idex JEDI à l'échelle de la ComUE UCA, mais aussi avec les thématiques de nombre de laboratoires de recherche du site. Le rattachement des formations de STAPS à ce champ est justifié entre autres par une politique nationale de rapprochement des facultés de Médecine et de STAPS, destinée à répondre à la nouvelle loi de santé sur la prescription des activités physiques. Les formations professionnalisantes, notamment la LP GBMQ et les spécialités à visées professionnalisantes des deux mentions de master, s'appuient sur un réseau riche en industries des secteurs d'emploi visés. La LP CIESS et le master I2SA visent le domaine médico-social, en voie d'expansion.

Alors que dans l'ensemble les interactions entre les différentes formations du champ méritent d'être plus développées, certains liens existent : ils concernent par exemple les masters I2SA et STAPS, et dans ce cas permettent de rapprocher des actions de santé publique et le développement de la « silver économie ». Plusieurs unités d'enseignement (UE) du master SVS concernent la recherche biomédicale (dans les spécialités *Génétique, immunité et développement animal ou végétal* - GID et *Physiopathologie, pharmacologie et neurobiologie* - PPN notamment), ce qui explique le nombre assez élevé d'enseignants de l'UFR de Médecine participant à la formation. A l'inverse, des enseignant-chercheurs de biologie interviennent dans des formations de santé (essentiellement en PACES). Des possibilités de passerelles existent, principalement entre la 1^{ère} année de master (M1) Santé (un ensemble d'enseignements destinés aux étudiants des filières santé et leur permettant de découvrir le monde de la recherche) et le master SVS, permettant l'incorporation de médecins en 2^{ème} année de master (M2) SVS. Le master I2SA accueille également des étudiants des formations de santé. Pour le DFGMa, des mutualisations d'enseignements sont mises en place avec l'école IADE (Infirmiers anesthésistes diplômés d'Etat) et l'école de puériculture. Pour les deux licences générales des passerelles sont possibles vers des formations à l'enseignement.

Une interrogation persiste quant au choix de ne pas inclure la licence *Sciences de la vie et de la terre* (SVT) dans le champ BSS, alors que cette formation mutualise entièrement l'année de L1 avec la licence *Sciences de la vie*.

- Equipes pédagogiques

Les équipes pédagogiques sont généralement composées d'enseignant-chercheurs et - pour les formations professionnalisantes - d'un nombre plus ou moins important d'intervenants extérieurs. Elles sont la plupart du temps suffisamment nombreuses et toujours compétentes. En licence SV et master SVS, la quasi absence d'intervenants du monde de l'entreprise ne facilite pas la professionnalisation des étudiants, et notamment leur orientation éventuelle vers une LP, mais une implication peu commune de chercheurs des organismes (Centre national de la recherche scientifique - CNRS, Institut national de la santé et de la recherche médicale - INSERM, Institut national de la recherche agronomique - INRA) est à noter, ce qui témoigne de leurs adossements affirmés à la recherche. Pour la licence STAPS, les forts effectifs et l'important sous-encadrement mentionné par les responsables de la formation nécessitent l'intervention de nombreux vacataires (79 vacataires pour 23 enseignant-chercheurs titulaires). Si ce sous-encadrement peut à terme être préjudiciable pour l'évolution de cette formation, l'intervention de vacataires, issus essentiellement des milieux médical ou sportif et donc représentant différents aspects des métiers du sport (pratique, management, entraînement, santé), est certainement profitable pour la formation des étudiants et favorise leur connaissances du secteur professionnel. Au même titre, une grande partie des intervenants du master I2SA sont des professionnels extérieurs qui interviennent souvent sur des durées limitées. Si cela garantit une professionnalisation efficace, des problèmes d'organisation pédagogique peuvent se poser pour cette formation.

Les équipes pédagogiques sont impliquées dans la gestion des formations, mais les modalités de ces investissements varient entre les mentions ou, pour une partie des formations, sont insuffisamment décrits dans les dossiers.

- Effectifs, insertion professionnelle et poursuites d'études

Le champ BSS accueille environ 5 000 étudiants, avec les plus forts effectifs en 1^{ère} année (environ 1 200 en PACES, 650 en licence STAPS et 450 en licence SV). Dans les formations de santé, le nombre d'étudiants est limité par un numérus clausus (environ 150 étudiants par promotion en DFGSM, 30 en DFGSMa et 50 en DFGSO). Le nombre d'inscrits en STAPS reste de 228 en L2 et 174 en L3. En licence SV, les promotions sont également importantes avec 280 étudiants en L2 et 150 en L3. Les LP ont chacune des effectifs de 20 à 24 étudiants, ce qui est dans la moyenne des LP françaises.

Pour les formations de niveau master, on peut également constater une très bonne attractivité que ce soit pour les formations médicales, ou scientifiques : les effectifs sont de 130 à 160 étudiants en DFASM, 40 à 50 en DFASO, environ 30 en DFASMa. Le master SVS a une capacité d'accueil limitée à 50 étudiants par année, ce qui correspond aux possibilités d'accueil des stagiaires dans les laboratoires publics, plateformes ou entreprises. Le master I2SA accueille une vingtaine d'étudiants en M1 et une quarantaine en M2. Pour cette formation, une réduction progressive des effectifs est observée. Elle nécessite une attention particulière et une analyse des raisons de ce phénomène.

Globalement, le taux d'insertion professionnelle est très bon pour les formations professionnalisantes du champ BSS, témoignant de leurs bonnes adéquations avec les besoins du marché de travail. Un point d'attention concerne la LP CIESS pour laquelle le taux d'embauche à l'issue de la formation chute fortement, à moins de 70 %, dans un domaine (médico-social) pourtant en croissance.

Les deux licences générales présentent, conformément à leur finalité, un taux élevé de poursuites d'études en master. Avec 53 % des diplômés poursuivant en doctorat, le master SVS répond assez bien à sa finalité, majoritairement recherche. A ces diplômés, s'ajoutent environ 15 % d'étudiants de médecine qui ne poursuivent pas directement en doctorat, et quelques étudiants poursuivant des études permettant l'acquisition d'une double compétence. Il est à noter qu'une proportion significative des étudiants du master SVS s'insère dans le milieu professionnel (15 %), indiquant un assez fort potentiel professionnalisant de cette formation. Dans ce master, le taux d'insertion professionnelle est en revanche encore faible pour la spécialité à finalité professionnelle Imagerie et systèmes appliqués en biologie : 7 étudiants sur 19 se sont insérés depuis la création de la formation, parmi lesquels seulement 3 en contrat à durée indéterminée. L'établissement devra travailler avec les responsables du master à l'amélioration de ce bilan.

Il est regrettable qu'aucune donnée ne soit fournie sur le devenir des diplômés des formations de santé. S'il est probable qu'ils trouvent aisément des emplois, comme c'est le cas général en France, une analyse reste à mener par l'établissement et les UFR concernées. Elle pourra éclairer différents aspects : classement à l'ECN (examen classant national), poursuites d'études en doctorat d'université, mobilité internationale, etc.

- Place de la recherche

La recherche est présente dans toutes les formations du champ BSS, par les contenus des enseignements, les interventions d'enseignant-chercheurs, les travaux pratiques ou les stages en laboratoire (plus particulièrement dans les spécialités à finalité recherche du master SVS).

Le champ BSS s'appuie sur un réseau de 15 unités de recherche reconnues dans les domaines de la biologie, de l'environnement, de la médecine, des sciences de l'homme et des humanités ou encore des sciences agronomiques et de l'écologie. Il rassemble environ 500 chercheurs et enseignants-chercheurs, et travaille en collaboration avec trois écoles doctorales (Sciences de la Vie et de la Santé (SVS), ED85 ; Sciences Fondamentales et Appliquées (SFA), ED364 ; Sciences du Mouvement Humain (SMH), ED463).

Les dossiers sur les formations de santé détaillent insuffisamment les liens existant avec les laboratoires de recherche biomédicale de la région, pourtant nombreux et de forte notoriété.

- Place de la professionnalisation

Une grande partie des formations du champ vise une insertion professionnelle directe. Ainsi, la professionnalisation est souvent au cœur de ces formations, à travers l'intervention parfois très importante de professionnels extérieurs dans les enseignements, mais aussi la place laissée aux projets tuteurés, aux enseignements transversaux et aux stages en entreprise. Dans la licence SV et les spécialités recherche du master SVS, le contact avec le milieu socio-économique est limité aux stages en laboratoire de recherche et aux enseignements dispensés par des chercheurs et enseignant-chercheurs issus de ces laboratoires. Cette participation limitée des professionnels extérieurs au monde académique est regrettable, en particulier pour la spécialité PRO-ISAB qui a pour objectif l'insertion dans l'emploi de ses diplômés.

- Place des projets et des stages

Les stages et la formation pratique occupent une place très significative dans les formations du champ BSS. Ainsi, on peut noter un stage obligatoire en L3 STAPS, un stage avec validation possible dès l'année de L1 en licence SV, des stages de quatre mois et des projets tuteurés dans les LP, des stages de cinq mois en M1 et de six mois en M2 pour le master SVS, et de respectivement quatre et six mois en M1 et M2 du master I2SA. Ces stages, avec notamment la particularité des stages de longues durées dès le M1 pour les deux masters, constituent une excellente formation à et par la recherche et/ou une expérience préprofessionnelle. Des stages, simulations et mises en situation font aussi partie intégrante des formations médicales.

- Place de l'international

L'ouverture à l'international n'est globalement pas suffisamment développée à l'intérieur du champ BSS, exception faite du master SVS qui a signé 13 accords avec des universités européennes, réalise des échanges d'étudiants mais également d'enseignants, et compte dans ses effectifs environ 14 % d'étudiants étrangers. La licence STAPS entretient des relations internationales limitées, notamment en ce qui concerne la mobilité sortante, malgré la signature de 25 accords passés avec des universités européennes. Enfin, l'une des spécialités du master I2SA (*Management des actions de santé publique*) a développé un partenariat avec l'Université de Montréal se poursuivant dans un partenariat de Campus francophone avec le Canada et la Belgique.

- Recrutements, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite

Les modalités de recrutement varient en fonction du niveau et de la finalité des formations. Dans les formations de santé, le nombre d'étudiants est limité par un numérus clausus. Le mode de recrutement en LP se fait classiquement sur dossier et sur entretien. Le master SVS ayant une capacité d'accueil en stage limitée, opère une sélection à l'entrée en M1 afin de limiter le nombre d'étudiants à une centaine sur l'ensemble des deux années d'études. En master I2SA, une sélection est réalisée par entretien systématique à l'entrée du M1 et du M2. Dans l'ensemble, ces recrutements sélectifs semblent être efficaces compte tenu des bon taux de réussite enregistrés à l'issue des formations.

Il existe des passerelles, souvent unidirectionnelles, entre certaines formations du champ BSS. Ainsi, des passerelles entre M1 Santé et le master SVS permettent le recrutement d'étudiants des filières santé en M2 du master SVS. Des étudiants « reçus-collés » de PACES et des étudiants de l'IUT peuvent intégrer la licence SV et celle de STAPS. Des étudiants de Santé peuvent accéder au master I2SA. Hormis les poursuites d'études en master, il existe a priori très peu de passerelles de ces licences vers d'autres formations.

A l'intérieur des formations, des passerelles sont possibles, comme en licence STAPS, où la spécialisation progressive permet le passage d'un parcours à un autre, ou en licence SV, qui autorise des passerelles entre les quatre parcours de L2. Sous réserve d'accord avec les responsables, des changements de parcours sont encore possibles jusqu'en L3. Par ailleurs, des passerelles entrantes et sortantes permettent aux étudiants des DFG de médecine une réorientation dans une autre filière de santé.

Des dispositifs d'aide à la réussite sont nombreux et variés mais ne sont pas en place dans toutes les formations (ce qui révèle une certaine hétérogénéité du champ BSS). La licence SV et la LP GBMQ ont mis en place des dispositifs d'aide remarquables. En licence SV, un dispositif d'aide à la réussite est représenté par la mise en place d'un tutorat assuré respectivement par des étudiants de L2 (pour les L1) et L3 (pour les L2) sélectionnés.

Cette initiative peu commune est à souligner. En LP GBMQ, plusieurs dispositifs d'aide à la réussite ont été mis en place, notamment pour la recherche d'une entreprise d'accueil en collaboration avec les services de l'UFR Sciences. Une aide à la réussite notable consiste en la mise à disposition d'une salle pour la préparation d'évaluations, d'exposés ou de projets. Les enseignants sont impliqués dans les discussions visant à offrir le meilleur soutien envisageable aux étudiants en difficulté.

En licence STAPS, un problème récurrent du décrochage en L1 est constaté. Les aides à la réussite reposent essentiellement sur la mise en place du contrôle continu et les aménagements accordés aux étudiants disposant d'un statut particulier (sportifs de haut niveau, salariés). Le suivi des étudiants décrocheurs ou en échec n'est pas réalisé.

En master SVS, les dispositifs d'aide à la réussite apparaissent limités à quelques heures de remise à niveau dans certaines UE, à l'orientation des étudiants dans leur choix d'UE et à l'aide dans la recherche de stage par le comité de pilotage. Une analyse précise des difficultés rencontrées par les étudiants qui échouent ne semble pas être réalisée. Pour le master I2SA, des mises à niveau sont personnalisées et construites sur la base des connaissances à acquérir en M1. Pour la LP CIESS et le master I2SA, le taux de réussite étant excellent, il n'a pas été envisagé de dispositif d'aide à la réussite. Dans les DFG, des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place et prennent des formes diverses : information régulière sur les contenus de la formation et les possibilités de réorientation, accompagnement ciblé des redoublants, des étudiants en difficulté personnelle ou de ceux ayant bénéficié du dispositif passerelle, entretiens individuels pour les étudiants entrant en deuxième année de DFGSO, existence d'un enseignant référent en 2^{ème} et 3^{ème} années de DFGSMa, et traitement individuel des situations d'échec en DFGSM.

- Modalités d'enseignement et place du numérique

Dans toutes les formations du champ, les enseignements sont majoritairement dispensés en présentiel. Ils laissent en général une place importante à la formation pratique : travaux pratiques, stages de longues durées, sorties sur le terrain, etc. Le recours aux outils numériques est encore assez marginal dans la majorité des formations, à l'exception des licences STAPS et SV qui emploient des technologies numériques, et de l'une des spécialités du master I2SA (*Management des actions de santé publique*) qui est en format e-learning complet grâce à sa collaboration avec des établissements canadiens et belges. La PACES représente un cas particulier, avec des enseignements essentiellement donnés sous la forme de cours magistraux, la visioconférence étant utilisée pour diffusion simultanée dans plusieurs amphithéâtres. Pour les formations de santé (DFG et DFA), le recours aux outils numériques est insuffisamment décrit dans les dossiers, alors que des technologies innovantes sont utilisées dans certains établissements. Un accès au centre de simulation est bien mentionné pour les formations en sciences médicales, mais avec peu de détails.

- Evaluation des étudiants

L'évaluation des étudiants est réalisée classiquement par une combinaison de contrôles continus (surtout au niveau licence) et de contrôles terminaux ayant des modalités variées. L'évaluation des projets et des stages est classiquement effectuée au travers de rapports, compte rendus et de soutenances. Une compensation est possible selon les formations au sein des semestres ou entre semestres. Pour les DFG des formations médicales, il n'y a pas de compensation entre UE.

- Suivi de l'acquisition des compétences

Les compétences attendues sont en général clairement définies dans les fiches RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) et annexes descriptives des diplômes, mais il n'existe pas encore de portefeuille de compétences pour les différentes formations. Sa mise en place est toutefois en perspective pour les deux licences générales. Pour le master I2SA, il est envisagé que soit mis en place en 2018 un suivi des compétences.

- Suivi des diplômés

Les dispositifs de suivi des diplômés sont très variables selon les formations du champ BSS, avec l'implication différente des instances de l'établissement, notamment l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) de l'université. Ainsi, le suivi est peu efficace en licence STAPS et pour les formations de santé. Il est rendu difficile pour la licence SV en raison du départ de l'OVE d'une personne qui était chargée du suivi de cette licence. Inversement, le suivi réalisé par l'OVE à six mois après l'obtention du diplôme correspondant est très efficace pour les autres formations. De plus, les responsables de la LP GBMQ et du master SVS sont très impliqués dans le suivi de leurs diplômés et utilisent notamment des réseaux sociaux pour le rendre plus efficace. Pour le master I2SA, le développement de la « master entreprise Junior I2SA » et le groupe *LinkedIn* créé autour de la formation et regroupant plusieurs centaines d'inscrits devrait permettre un lien facilité avec les anciens étudiants.

Pour les étudiants de santé, aucune donnée n'est fournie sur leur devenir, ce qui semble signifier que le suivi n'est pas réalisé. Il est notamment surprenant que ne soient pas donnés et analysés les classements à l'ECN (Examen classant national).

- Conseils de perfectionnements et procédure d'autoévaluation

L'UNS souhaite mettre en place un conseil de perfectionnement et un conseil pédagogique pour chaque formation. Leurs missions respectives et leur composition devraient être encadrées par la Commission Formation et Vie Universitaire.

A l'heure actuelle, de grandes disparités existent. Ainsi, il n'y a pas de conseil de perfectionnement particulier pour la licence SV. C'est celui des licences générales de l'UFR Sciences qui est compétent, il se réunit au moins une fois par an. Un conseil spécifique, comprenant entre autres les responsables des parcours du master SVS, serait sans aucun doute plus efficace. Pour la licence STAPS, il existe au contraire un conseil de perfectionnement propre qui comprend les responsables des différents parcours, des responsables des masters, cinq étudiants et quatre professionnels. Il se réunit deux fois par an. Dans les deux LP et le master I2SA, les conseils de perfectionnement sont bien opérationnels et contribuent à l'amélioration des formations. Pour le master SVS, un conseil de perfectionnement vient d'être constitué mais n'inclue pas de professionnels extérieurs. Pour les formations de santé, les procédures d'autoévaluation et le fonctionnement des conseils de perfectionnement (lorsqu'ils existent) ne sont probablement pas suffisamment efficaces pour permettre une évolution régulière de ces formations. L'évaluation des enseignements et des stages par les étudiants ne semble pas encore réalisée.

Points d'attention

Les formations du champ BSS sont d'une manière générale bien positionnées, performantes et aucune ne demande des modifications de fond. Un certain nombre de points faibles sont toutefois à relever pour différentes formations. Ils font l'objet de recommandations dans les rapports d'évaluation de ces formations.

Avis sur la cohérence globale du champ

Le champ BSS possède un très bon potentiel d'affichage au niveau régional et national, car il est en adéquation avec l'environnement scientifique, industriel et médical. Cet affichage reste encore à affirmer, ce qui pourra certainement se faire. Il est en cohérence avec un des objectifs stratégiques de l'établissement et de la ComUE UCA, qui concerne le développement de l'axe transdisciplinaire « Santé, bien-être et vieillissement ». L'objectif affiché du regroupement des formations du champ BSS est de faire évoluer l'offre de formation au sein du champ et de renforcer la complémentarité des formations, notamment entre les formations de santé et de STAPS pour répondre à la nouvelle loi de santé sur la prescription des activités physiques. Pour atteindre ces objectifs, le développement de passerelles entre les différentes formations et une meilleure mutualisation des ressources s'avèrent nécessaires et sont envisagés. Dans les faits, le fonctionnement et l'organisation des formations du champ sont assez disparates, ce qui s'explique entre autres par le cadrage national très réglementé des formations de santé. A cela s'ajoutent les effectifs importants en L1 SV, L1 STAPS et PACES, et des programmes de cours et emplois de temps peu compatibles. Le champ BSS a été créé en 2015. Ses responsables, nommés en juillet 2016, ont déjà identifié avec réalisme certains problèmes et points de faiblesse. Ils ont d'ores et déjà envisagé des pistes d'améliorations, qu'il conviendra d'encourager.

Recommandations :

La coordination entre les différentes formations gagnerait à être plus développée. Le champ BSS étant une structure encore jeune, son pilotage reste à mettre en place. La constitution d'un comité intégrant des représentants des trois principaux axes de formation (Biologie, Santé, Sport) pourrait être envisagée pour coordonner l'évolution cohérente des formations du champ.

Des mutualisations et passerelles plus nombreuses entre les différentes formations permettraient au champ BSS d'augmenter sa cohérence et sa visibilité et faciliteraient les réorientations en cours de formation. Cela nécessiterait, lorsque cela est possible, une harmonisation du fonctionnement des différentes formations et des programmes d'enseignements. La mise en place d'un mode de fonctionnement commun dans la nouvelle offre de formation, en particulier pour les enseignements de compétences transversales (langue vivante étrangère, compétences informatiques, recherche documentaire) est d'ailleurs déjà envisagée. Elle doit être encouragée par l'établissement. Le développement de l'utilisation des technologies numérique constituerait certainement une piste à envisager pour permettre une meilleure mutualisation.

Par ailleurs, bien que les formations du secteur Santé soient soumises à un cadrage national, une meilleure délimitation des éléments de cours et la mise en place des enseignements à distance permettraient aux étudiants des formations de biologie et de STAPS d'accéder à au moins une partie des formations de santé.

Pour garantir un bon suivi des diplômés et des étudiants décrocheurs ou en échec dans toutes les formations du champ, des procédures communes devraient être mises en place et l'appel aux instances compétentes de l'université, notamment l'OVE, devrait être renforcé. A ce titre, les formations diplômantes du secteur santé devraient particulièrement utiliser les outils de suivi des diplômés proposés par l'université pour progresser rapidement dans leur démarche d'amélioration continue. Il semble par ailleurs indispensable d'inclure davantage les formations de santé dans le processus d'autoévaluation, d'ores et déjà bien installé dans les autres formations (L, LP, M).

Des directives précisant le rôle, la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement existent. Toutefois, au vu de l'hétérogénéité constatée, il serait utile de rappeler ces directives aux responsables des différentes formations et de veiller à ce que toutes utilisent cette structure pour leurs pilotages.

Dans le champ BSS, plusieurs des formations réussissent bien l'insertion professionnelle directe de leurs diplômés. Pour les formations à finalité recherche, dont tous les diplômés ne poursuivent pas en doctorat, la place de la professionnalisation pourrait être accrue significativement, en approfondissant les liens avec le secteur socio-économique.

Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT D'EVALUATION HCERES**

Champ de formations : Biologie, Santé, Sport

Ref : C2018-EV-0060931E-DEF-FO180015149-020727-RT

Nice, le 25 Avril 2017

Chers experts, chers collègues,

L'établissement remercie vivement les experts HCERES pour leurs commentaires constructifs et recommandations concernant le champ de formation. L'ensemble du travail d'expertise accompli sur toutes les formations du champ et la synthèse effectuée dans le rapport « Champ de formations BSS » nous encouragent à poursuivre dans le sens du rapprochement des formations dans ce nouveau champ. Nous sommes, en effet, collectivement convaincus, qu'un mouvement riche et dynamique s'est créé à l'occasion de la naissance de ce champ.

De façon générale, l'établissement tient à souligner que le travail d'auto-évaluation en marche depuis plus de 18 mois et effectué dans le cadre de l'évaluation HCERES avait déjà permis d'identifier la très grande majorité des points soulevés par les experts. Cet éclairage externe nous conforte dans nos conclusions.

Les résultats du bilan nous ont conduit à une réflexion qui a été menée par l'établissement dans ces instances (conseils centraux et commission permanente en particulier) et qui a permis d'affiner les cadrages de la politique de formation dont les grands axes avaient déjà été définis dans la politique de site et inscrits pour partie dans le projet Idex UCA JEDI.

Les cadrages ont été votés depuis l'été 2017 et le travail se poursuit encore aujourd'hui pour en affiner la déclinaison et la mise en œuvre pratique. Ils ont porté sur la cohérence, la lisibilité et la visibilité de l'offre de formation du site d'une part (définition de la liste des diplômes nationaux du site) mais aussi sur l'ensemble des dispositifs qui permettront le suivi interne de l'offre de formation tout au long du contrat.

A titre d'exemple, quelques points saillants déjà actés avant la réception des retours HCERES et des propositions complémentaires correspondant aux remarques soulevées par les experts

Objectif	Décision de cadrage	Action en cours ou à mettre en place
Pilotage et suivi des formations	Mise en place des conseils de perfectionnement	Contrôler leur composition et mettre en place un suivi plus étroit de leur fonctionnement effectif
	Définition des objectifs pour chaque type de diplôme (DUT, L, LP, M et ingénieur) déclinées en indicateurs cibles chiffrés	
	Contrat d'engagement de l'équipe pédagogique de chaque formation	Définition par les équipes pédagogique des cibles à atteindre et de la trajectoire envisagée pour chacune des formations
Evaluation des formations par les étudiants	Projet Evaluation-Amélioration-Valorisation et création d'un service centralisé d'évaluation (Maison EAV)	Enquête en cours pour 2017-18
Professionnalisation en Licence	Offre commune en compétences transversales (prépro dont entrepreneuriat, ouverture sur le secteur, découverte des métiers, aide à la recherche de stages et de contrats)	
	Contient aussi les compétences numériques/LVE/informationnelles/maîtrise de la langue française/engagement)	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Mise en place de parcours appliqués permettent une professionnalisation forte en licence générale	
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Alternance obligatoire pour les LP	
Professionnalisation en master	Projet professionnel dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2 sur la base d'un catalogue offert par l'établissement	
	Dispositifs complémentaires	Champ/composantes/département/diplôme
	Suivi de cohortes et suivi des diplômés assurés par l'OVE et la DEVE	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	« Certification » interne	Création d'un label PRO pour les formations à forte intégration professionnelle

Lien formation-recherche en master	Projet de recherche dans le cadre du PPR (projet professionnel et de recherche) pour tous les étudiants de M1 et de M2	Champ/composantes/département/diplôme
	Formalisation de l'engagement des laboratoires avec les formations de Master (liens avec les projets/axes/équipes des laboratoires et le type de soutien de l'unité de recherche à la mise en œuvre de la formation)	
Réussite en licence	Suivi de cohortes assuré par la DEVE et les scolarités	Amélioration de l'accès aux chiffres et accompagnement à l'analyse des résultats
	Mise en place d'une période Enjeux à l'entrée à l'université permettant la confirmation du choix d'orientation et la découverte réelle des disciplines et de leurs enjeux scientifiques et territoriaux	
	Mise en place de 6 portails d'entrée à l'UNS se poursuivant jusqu'en fin de L2	

Enfin, et parce que ce champ est aussi impacté par le secteur de l'enseignement, il est important de souligner que la mise en place d'un continuum lisible et efficace a aussi été validé et prendra la forme de parcours EEF 1D/2D ou EE (pour CPE) dont l'objectif sera de proposer dès le L2 une préprofessionnalisation (découverte du métier et de l'environnement) mais aussi des compléments de formation (pluridisciplinaire pour les parcours 1D et de formation initiale didactique pour les parcours 2D). Ce continuum se déclinera dans les mentions de licence des différents champs sur la base d'un modèle commun socle qui en assure les principes fondamentaux. Pour le champ BSS, deux solutions différentes adaptées aux deux situations spécifiques seront proposés aux étudiants : la mention STAPS abritera deux parcours 1D et 2D au sein du parcours éducation motricité et les étudiants souhaitant s'orienter vers la carrière de professeur de SVT pourront effectuer leur continuum dans le cadre d'une formation bi-disciplinaire conduisant aux deux licences sciences de la vie et sciences de la terre.

Dans la suite de cette réponse, nous allons apporter des éléments complémentaires correspondant aux points soulevés par les experts et spécifiques de ce champ

- *A propos de la coordination entre les différentes formations*

Un comité de pilotage du champ, qui comprend des représentants de toutes les composantes impliquées dans le champ ainsi que des responsables de formation des quatre domaines (Biologie, Santé, Social, Sport), a été mis en place depuis juillet 2016. Ce comité se réunit régulièrement et a été chargé de préparer la nouvelle offre de formation, en cohérence avec les autres champs de formation et les autres partenaires (enseignement et recherche) du site.

- *A propos de l'interrogation persistante quant au choix de ne pas inclure la licence Sciences de la vie et de la terre (SVT) dans le champ BSS, alors que cette formation mutualise entièrement l'année de L1 avec la licence Sciences de la vie.*

Cette formation sera bien incluse dans la mention L Sciences de la vie (comme un parcours EEF 2D) dans la nouvelle offre de formation. Il n'y a aucune ambiguïté sur ce point.

- *A propos des mutualisations et passerelles plus nombreuses entre les différentes formations qui permettraient au champ BSS d'augmenter sa cohérence et sa visibilité et qui faciliteraient les réorientations en cours de formation.*

Le même constat a été très rapidement fait par le comité de pilotage, dès le début de l'autoévaluation. Ce constat allait dans le sens d'une volonté forte de l'établissement d'apporter (même hors expérimentations PACES) des solutions aux étudiants engagés dans les études de santé au sens large. Nous sommes convaincus que le déploiement de cette nouvelle offre de formation permettra effectivement des passerelles plus nombreuses entre les formations et une réorientation plus précoce et plus facile pour les étudiants du champ car tous les acteurs locaux y sont très attachés.

A titre d'exemples, nous avons déjà acté :

- une organisation et un mode de fonctionnement commun des enseignements de L, notamment avec un bloc commun de compétences transverses de 6 ECTS par semestre, à savoir : Langue française, Langue vivante (anglais), Compétences numériques, Compétences informationnelles, Pré-professionnalisation et orientation, Vie étudiante et engagement citoyen
- une mutualisation de supports pédagogiques, le développement d'outils numériques communs (autoévaluations WIMS, jeux sérieux) et la validation de compétences communes entre les étudiants PACES-SV-STAPS en L1 ;
- des passerelles pour les étudiants de PACES et SV vers des formations d'autres champs, en particulier le champ SITE (notamment L Chimie, L Sciences de la Terre, L Sciences et Technologies)
- des passerelles pour les étudiants de L SV et STAPS vers les formations professionnalisantes du secteur Social, de l'Ingénierie de la Santé ou du paramédical (école de kinésithérapie, IFMK de Nice)
- des passerelles pour les étudiants de PACES et SV vers les formations de l'école Polytech Nice Sophia (Ingénieur)
- un choix de M plus important pour les étudiants de L du champ, avec une forte ouverture vers la professionnalisation : MEEF, M mentions STAPS, M Sciences du Vivant, M Ingénierie de la Santé (notamment mise en place d'un parcours de L3 préparant à ce M, ce qui améliorera aussi les effectifs entrants), mais aussi M Gestion de l'environnement dans le champ SITE

- au niveau M, une mutualisation, des passerelles effectives, des interventions croisées des Ec et collègues hospitalo-universitaires entre les formations de Santé, le M Sciences du Vivant et les mentions STAPS (notamment APAS)
- *A propos de la meilleure délimitation des éléments de cours et la mise en place des enseignements à distance qui permettraient aux étudiants des formations de biologie et de STAPS d'accéder à au moins une partie des formations de santé.*

Sur ce point également, le comité de pilotage, au terme de sa réflexion, a émis des consignes pour développer la mise en ligne de supports d'enseignements communs aux étudiants du champ (en L1) en ce qui concerne les matières partagées. Des groupes de travail sont déjà en place. Un mode de fonctionnement de type expérimentation PACES est également envisagé pour développer une voie alternative au concours de PACES et permettre l'accès aux étudiants du champ aux formations de Santé. Si cette solution n'est actuellement pas proposée, l'établissement est néanmoins prêt à basculer dans une réforme de la PACES et de l'accès aux études de Santé le moment venu.

- *Pour garantir un bon suivi des diplômés et des étudiants décrocheurs ou en échec dans toutes les formations du champ, des procédures communes devraient être mises en place et l'appel aux instances compétentes de l'université, notamment l'OVE, devrait être renforcé.*

Le suivi des étudiants constituera un indicateur important dans la mise en application de la nouvelle offre de formation. Toutes les formations seront soumises à des consignes strictes sur ce point, qui seront émises par la CFVU. Les enquêtes réalisées par l'OVE seront des éléments importants de ce suivi (mais pas seulement). Notamment, une attention particulière sera apportée aux indicateurs de suivi d'insertion professionnelle (pourcentage d'insertion, mais aussi niveau, secteur d'embauche, etc). Des données concernant les formations de Santé existent, même si ce point était particulièrement mal renseigné dans les dossiers d'autoévaluation.

De même, le suivi des étudiants décrocheurs ou en échec fera l'objet de consignes communes et d'un suivi de cohorte qui sera assuré par la DEVE. Un dispositif de tutorat des étudiants sera proposé aux formations du champ (déjà en place dans les formations de Santé, en LP GBMQ, et en L SV)

- *Des directives précisant le rôle, la composition et le fonctionnement du conseil de perfectionnement existent. Toutefois, au vu de l'hétérogénéité constatée, il serait utile de rappeler ces directives aux responsables des différentes formations et de veiller à ce que toutes utilisent cette structure pour leurs pilotages.*

La mise en place des conseils de perfectionnement a été encadrée par un vote de la Commission Formation et Vie Universitaire en date du 29 Janvier 2015, texte qui définit la composition de ces conseils, leur mode de fonctionnement et leurs missions (cf Document

établissement « UNS Dossier bilan et autoévaluation 2016 » page 24). Les propositions de conseil de perfectionnement pour chaque formation sont soumises à validation par la CFVU. Un rappel sera fait aux responsables de formation pour respecter ces règles. Cependant, dans plusieurs cas, il s'agit d'erreurs de présentation dans les dossiers d'autoévaluation des formations.

Le comité de pilotage a aussi pris note des remarques de l'expert et proposera un conseil de perfectionnement spécifique à la L SV.

- *Dans le champ BSS, plusieurs des formations réussissent bien l'insertion professionnelle directe de leurs diplômés. Pour les formations à finalité recherche, dont tous les diplômés ne poursuivent pas en doctorat, la place de la professionnalisation pourrait être accrue significativement, en approfondissant les liens avec le secteur socio-économique.*

Les réflexions au niveau de l'établissement et celles du comité de champ BSS sont arrivées aux mêmes conclusions que l'expert. Dans la nouvelle offre de formation, une UE de Projet Professionnel et de Recherche (PPR), obligatoire en M1 (>15 ECTS) et en M2 (30 ECTS) sera mise en place de façon à améliorer la professionnalisation des étudiants. Il est indispensable que dans ce champ, très attractif de façon générale et ayant l'impact socio-économique que nous lui connaissons, un devenir soit assuré pour tous les étudiants qui réussissent.

Ce PPR aura également pour objet de renforcer le lien entre formation et recherche, et ce pour tous les étudiants, quelle que soit la finalité de leur formation. En particulier, il existe dans le champ BSS un adossement recherche fort de toutes les formations du champ, le nombre de structures recherche étant important. La recherche appliquée est également très présente sur notre territoire et il conviendra de renforcer les liens avec le secteur socio-économique, notamment en exploitant les partenariats établis entre les entreprises du territoire et la COMUE UCA.

Les réponses spécifiques de formation du champ n'ont pas été reprises dans ce document de réponse à la synthèse du champ. Ils sont bien entendu disponibles dans les réponses effectuées par les équipes des formations concernées.

Pour le Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis et par délégation,
La Présidente de la Commission de la
Formation et de la Vie Universitaire
du Conseil Académique



Sophie RAISIN